ties : le cap Corse, l'occident de l'île, et, entre ces deux régions soumises au régime féodal, la Terre de commune. Si l'œuvre de Sambucuccio avait porté ses fruits, la Corse aurait suivi le grand mouvement d'émancipation de l'Italie, l'esprit de liberté aurait gagné de proche en proche, et de ce travail intérieur de régénération serait sortie une nation vivant par elle-même. Mais Sambucuccio mort, personne ne put le remplacer dans la Terre de commune; les barons s'y précipitèrent. Pour résister à ces agressions, elle chercha, suivant la pitoyable politique des villes d'Italie, un protecteur étranger. Ce fut Guillaume de Malaspina, seigneur de Massa et de Lunigiana. La famille Malaspina, pendant son protectorat, ne changea rien aux institutions de la Terre de commune, mais ne fit rien pour les développer.

Nous avons vu plus haut que les papes prétendaient avoir reçu de Charlemagne la souveraineté de la Corse. La conquête du pays étant alors encore à faire, les troubles qui plus tard désolèrent la péninsule ne laissant subsister aucun droit, les papes ne firent aucun usage de cette cession; mais, lorsque le calme se rétablit, Grégoire VII envoya Landolphe, évêque de Pise (1077), aux Corses pour les amener à se mettre sous sa protection. Autant valait celle-là qu'une autre, et cette mesure, concertée entre le clergé et les seigneurs qui y trouvaient leur avantage, quoique à des points de vue différents, ne rencontra aucun obstacle. Landolphe, comme récompense, reçut pour lui et ses successeurs à l'évêché de Pise l'investiture de l'île avec la moitié des revenus publics; et, en 1091, pour s'assurer le concours de la flotte pisane contre les Sarrasins, Urbain II cède à Pise la souveraineté absolue sur la Corse moyennant une redevance annuelle.

Gênes réclama contre cette faveur faite à sa rivale, et le prétexte de la querelle fut l'autorité de l'archevêque de Pise sur les évêchés corses. Gênes demanda, on ne sait à quel titre, à partager cette suprématie; elle trouva des appuis en Corse. Pour mettre fin à cette querelle, Innocent II érigea l'évêché de Gênes en archevêché, avec trois siéges corses comme suffragants, Mariana, Nebbio et Accia, au prix d'une redevance annuelle d'une livre d'or.

Pise restait cependant maîtresse absolue de la Corse, et Gênes n'avait plus aucun motif de troubler sa possession; il fallait un prétexte, et la sérénissime république ne tarda pas à le trouver : Bonifacio était un nid de pirates; Gênes, pour venger des déprédations commises par les habitants sur un de ses vaisseaux, s'en empara par surprise (1195). C'était là un coup terrible porté à la domination pisane, car les Génois avaient un pied en Corse, et comme tous les gouvernements nouveaux qui veulent se faire accepter, ils ne tardèrent pas à se créer un parti par leur bienveillance et par de brillantes promesses. La grande querelle des guelfes et des gibelins fut fatale à Pise. Son autorité décroissant dans l'île, dont elle ne pouvait déjà plus s'occuper, elle confia ses intérêts au puissant comte Giudice de Cinarca. Un nouvel incident surgit qui réunit un instant les deux rivales : pressé d'argent et désireux de se créer des appuis au milieu des désordres de l'Italie, le pape Boniface VIII cède, au mépris de toutes les concessions antérieures, la Corse et la Sardaigne à Jacques, roi d'Aragon (1296). Après deux tentatives infructueuses, les Aragonais durent renoncer au royal cadeau du pape, et la lutte reprit entre Gênes et Pise. Désespérant de vaincre le vieux comte de Cinarca qui, quoique aveugle et accablé d'infirmités, tenait encore vaillamment la campagne, les Génois gagnèrent un de ses lieutenants qui le leur livra, et le vieillard, jeté dans une prison de Gênes, ne tarda pas à y mourir. La Corse, dès lors, passa des mains de Pise entre celles de Gênes, et la conquête fut ratifiée par les vœux de la population qui, dans la consulte du 12 août 1347, tenue dans la vallée de Morosaglia, choisit pour protectrice la sérénissime république.

Gênes était parvenue à son but, mais elle ne sut pas recueillir les fruits de sa conquête. Poussée vers la Corse en haine et par la jalousie de Pise, elle ne vit dans sa nouvelle possession qu'une mine à exploiter. Race de marchands et de spéculateurs, les Génois ne surent jamais coloniser; lorsque, après les premières douceurs de la prise de possession, la cupidité des gouverneurs de la république se montra sous son vrai jour, la révolte éclata, et, loin d'enrichir Gênes, la Corse lui coûta beaucoup d'argent et ses meilleurs soldats. Les Génois se prirent alors de haine pour ces indomptables insulaires, les accablèrent d'impôts, de vexations, leur refusèrent toute part au gouvernement, les éloignèrent de toute charge. Cette histoire de trois siècles fut un long, mais brillant martyrologe pour la Corse, et une suite d'infamies, de revers et de lâchetés du côté de Gênes, qui trouva toujours sur sa route les descendants du malheureux Giudice de Cinarca. Celui-ci, à défaut d'enfants légitimes, avait laissé des bâtards qui se partagèrent ses domaines : Guillaume de la Rocca, son fils Arrigo, Vincentello d'Istria, Raphaël, Jean-Paul et Rinuccio de Leca se succèdent avec gloire dans cette œuvre de vengeance et de liberté. Sampiero, les d'Ornano, Achille de Campocasso, et, au-dessous d'eux, de simples partisans, tels que Brandolaccio de Casacconi, à la tête de petites troupes, surent jeter tant d'effroi au cœur des Génois, qu'ils ne traversaient la Corse qu'en corps d'armée, ou déguisés en insulaires. Gênes dut parfois abandonner la lutte : elle céda d'abord la Corse à une compagnie de cinq particuliers, dite la Maona (1378); mais celle-ci ne put tenir. Alphonse d'Aragon tente la conquête offerte à son père; il est repoussé (1420). Les populations affranchies, mais ne pouvant encore se gouverner elles-mêmes, s'offrent aux papes (1444); ceux-ci la cèdent aux Campo-Fregoso, protecteurs insuffisants, dont on se débarrasse pour appeler la *Compagnie de Saint-Georges* (1454). La Compagnie ne tarde pas à se rendre odieuse; le peuple se soulève, et il essaye un instant de s'affranchir de tout protectorat. Sambucuccio voulut reprendre l'œuvre de régénération entreprise par son aïeul; mais chacun des partis qui s'étaient succédé en Corse y avait laissé des adhérents, et l'on aima mieux appeler encore l'étranger que de se livrer au travail patient d'une pacification. Le prince de Piombino est appelé en Corse (1483). Il s'effraye bien vite des difficultés de l'entreprise et vend l'île, comme un héritage de famille, à la Compagnie de Saint-Georges (1485). La noblesse ultramontaine, les courageux descendants du comte de Cinarca étaient bien abattus; plusieurs familles insulaires, fatiguées de ces luttes sans issue, avaient émigré; la *magnifique Compagnie* n'avait plus d'ennemis sérieux : elle put se livrer en paix à ses dilapidations. Elle refusa de vider les procès ou de juger les crimes, et la *vendetta* se naturalisa dans les familles, comme le seul moyen de sauvegarder leur honneur ou leur sécurité. Parmi les Corses qui avaient été demander à l'étranger une gloire que leur patrie leur refusait, Sampiero de Bastelica, d'abord chef des *bandes noires* du duc de Milan, était passé sous François Ier au service de la France. Henri II se l'attacha comme colonel général des Corses au service de la France. Protégé par Catherine de Médicis, estimé du roi, il décida ce dernier à attaquer en Corse l'alliée de Charles-Quint (1553). Le succès dépassa toute attente : les Corses vinrent se ranger sous la bannière de leurs valeureux compatriotes; l'île fut conquise et incorporée à la couronne de France (1557), sauf quelques places fortes encore aux Génois. Mais les destinées de la Corse étaient soumises à celles du continent, et le traité de Cateau-Cambrésis (1559) la rendit aux Génois. En vain Sampiero essaya-t-il d'intéresser la régente, puis le roi de Navarre, puis les grands seigneurs; ne comptant plus sur aucun secours étranger, il passe en Corse pour soutenir seul la lutte contre Gênes. Pendant trois ans, il tint en échec les forces considérables de la république, qui y envoya ses meilleurs généraux et ne mit fin à cette résistance indomptable qu'en le faisant assassiner (1567). Son fils, Alphonse d'Ornano, continua quelque temps la lutte; mais la mort de Sampiero la rendait désormais inutile : la paix fut conclue (1569).

La peste, la famine, les dénis de justice, la vente des ports d'armes avec la *vendetta* comme conséquence, les incursions continuelles des corsaires, et par-dessus tout les cruautés et les exactions des gouverneurs génois, qui, à l'exemple des proconsuls romains, demandaient à passer en Corse pour refaire leur fortune dissipée, voilà ce que nous présente l'histoire de cette île au XVIIe siècle; aussi l'a-t-on appelé le *siècle de fer*. L'émigration continuait sur une grande échelle et les Corses se distinguaient à l'étranger : Alphonse d'Ornano est fait maréchal par Henri IV, Pierre Libertat délivre Marseille des mains de la Ligue et fait dire au roi : « C'est maintenant que je suis roi. » Léonard de Casanova sert aussi la France. En Espagne, Savelli, est élevé à la grandesse de première classe; Vaschi devient ministre de Philippe II et gouverneur général des Indes. A Venise, s'illustrent les Pozzo-di-Borgo, les Quereni de Giocatojo, les Boërio et les Jacobi. Enfin citons cette fameuse *garde corse* qui montra tant de dévouement aux papes et fut si injustement flétrie par Louis XIV pour avoir obéi aux ordres de ses chefs.

Le seul événement qui marque en Corse, à cette époque (1676), est l'introduction dans l'île d'une colonie grecque, sous la haute protection de Gênes, qui ne se fit pas faute de dépouiller les habitants pour lotir les nouveaux venus; aussi ceux-ci furent-ils mal accueillis, et cette animosité coûta cher aux Grecs, qui virent leurs rangs s'éclaircir d'année en année : ils ne forment plus aujourd'hui qu'une petite fraction de la population du district d'Ajaccio.

L'heure de la délivrance avait sonné; un motif, futile s'il en est dans l'histoire des peuples, l'annonça : un vieillard voit sa contribution refusée, parce qu'il y manquait un demi-sou; il va à l'église du village de Bozio, harangue le peuple; les cris de : Vive la liberté ! répondent à son improvisation; le collecteur et sa troupe sont poursuivis, obligés de rentrer en toute hâte à Corte, et, lorsque le gouverneur fut informé de cette émeute, toute la contrée était déjà en feu (1729).

Les sons du cornet insulaire, qui servit de tout temps à réunir la nation contre l'ennemi commun, retentit sur les hauteurs; son appel fut entendu. Les Génois partout écrasés se réfugient dans leurs places fortes. Bastia est assiégée; mais la faiblesse de Pompeliani, le premier chef de l'insurrection fait échouer l'entreprise; les insurgés, réunis au nombre de 10,000 dans la vallée de Morosaglia, délibéraient pour se choisir un général. André Colonna Ceccaldi, qui se rendait à Vescovato, tombe par hasard dans leur camp; on l'arrête et on l'oblige à accepter le commandement. Il demande un collègue et propose de nommer Louis Giafferri, si connu par son courage et son patriotisme. L'insurrection avait trouvé là deux hommes bien faits pour diriger ses premiers pas. Bastia est occupée, et par leurs victoires, ou par des concessions habiles et des armistices qui leur permettaient de réparer leurs pertes et de se préparer à de nouvelles luttes, ils acculèrent peu à peu les Génois dans leurs derniers retranchements. Gênes ne pouvait plus continuer la lutte avec ses seules forces : elle demanda des secours à l'empereur Charles VI; celui-ci lui envoya 8,000 hommes sous les ordres du général Wachtendock. L'armée austro-ligurienne est complétement battue à Furiani, et le général allemand fait prisonnier. Mais il était imprudent de blesser l'empereur : son général fut rendu à la liberté et se chargea de porter à son maître un mémoire justificatif de l'insurrection. On conclut un armistice de deux mois pour faciliter le cours d'une si étrange négociation. Rien n'ayant transpiré de Vienne dans cet intervalle, le prince de Wurtemberg partit de Milan avec les troupes impériales et débarqua en Corse. Il n'y eut que quelques engagements insignifiants. La réponse de Charles VI arriva : elle acceptait le programme des insulaires, et le traité fut conclu sous sa garantie et sur ses bases (1733); les Allemands quittèrent la Corse. La paix ne pouvait durer longtemps. Malgré le puissant protecteur sous les auspices duquel elle avait été conclue, il y avait toujours mauvaise foi chez les Génois, qui avaient subi une nécessité, manque de constance chez les Corses, qui connaissaient de longue date la perfidie de leurs ennemis, animosité et aigreur des deux côtés. Un abus de pouvoir d'un employé génois ralluma la guerre, et, pour décapiter la résistance, le gouverneur fit arrêter et envoya à Gênes les quatre chefs : Ceccaldi, Giafferri, Raffaelli et Aïtelli. L'empereur, averti de cette violation du droit des gens, intima à Gênes l'ordre de relâcher ses prisonniers. Celle-ci obéit, mais fit connaître aux quatre Corses l'intervention à laquelle ils devaient la liberté, et obtint d'eux le serment de ne jamais rentrer en Corse. Ceccaldi passa en Espagne, où il fut nommé colonel; seul il tint son serment. Les autres, ne se croyant pas le droit d'enchaîner par une promesse jurée le dévouement que leur patrie était en droit d'attendre d'eux, repassèrent dans l'île. Giafferri y est de nouveau nommé général avec Hyacinthe Paoli pour collègue (1735). Le commissaire génois, enveloppé près de San-Pelegrino, ne dut la vie qu'à la promesse d'un traité de paix; mais le sénat refusa de sanctionner les actes de son représentant et donna l'ordre au nouveau commissaire de bloquer les insurgés, de couper toutes les communications avec le dehors, et de les affamer. Ce plan fut exactement suivi; les munitions commençaient à manquer quand, le 12 mars 1736, un navire sous pavillon anglais parut en vue des côtes de la Corse; les insulaires se portèrent en foule au-devant de de ces couleurs qui leur avaient toujours amené des secours et des sympathies. Ce vaisseau débarqua, avec des munitions de poudre, des canons, des fusils et de l'argent, un inconnu vêtu à l'orientale, le baron Théodore de Neuhof, du comté de la Mark, en Westphalie. Après une carrière aventureuse, dont son inconstance brisa tous les chaînons, il conçut le hardi projet de se faire nommer roi de Corse. Il réussit à intéresser des négociants à son entreprise; l'Europe entière suivait avec intérêt la lutte de la Corse contre Gênes; les diverses puissances avaient promis leur neutralité, et le moment ne paraissait pas éloigné où la république succomberait. Insinuant et beau parleur, le baron de Neuhof réussit à persuader aux Corses réfugiés sur le continent italien que de hauts protecteurs lui avaient ouvert un crédit presque illimité; il reçut des lettres de recommandation pour les chefs de l'insurrection, et, muni de ces lettres, il équipa un vaisseau et aborda en Corse. Pour Gênes c'était un inconnu; elle y voyait tour à tour un seigneur allemand, un duc anglais, ou l'agent de toute autre puissance intéressée à lui ravir la Corse. L'inconnu, présenté au peuple par Giafferri comme un messie, fut acclamé roi. Alors les Génois, pour détruire la confiance des insulaires en leur nouveau chef, publièrent un manifeste injurieux contre Théodore, et mirent sa tête à prix. Les insurgés n'en furent que plus attachés à leur nouvelle idole, dont les premières mesures furent d'ailleurs pleines de sagesse; il organisa l'armée sur un pied imposant, il remplaça la taille fixe par un impôt proportionnel, et, pour armer des corsaires, il spécula sur l'amour-propre national ou étranger, en établissant un ordre de chevalerie, l'ordre de la Délivrance. Théodore avait promis, en débarquant, des secours bien autrement importants que ceux qu'il avait amenés : rien ne venait; la partie saine de la population commençait à deviner le coureur d'aventures; le sol tremblait sous les pieds du nouveau monarque, qui crut prudent d'abandonner la partie; le 11 novembre, il s'embarqua à Aleria, sous prétexte d'aller presser les secours attendus, laissant un conseil de régence. Il ne devait plus ressaisir la couronne. Les deux apparitions qu'il fit depuis en Corse furent de quelques jours à peine. Il envoya dans l'intervalle quelques secours; mais la fortune sembla lui faire expier, au moment où il poursuivait une entreprise sérieuse, les inconstances de sa vie. La Hollande lui avait ouvert un crédit et ne voulut pas le continuer; l'Angleterre prit ses intérêts, mais les marchands anglais se fatiguèrent bientôt, et, ne pouvant recouvrer leurs avances, firent emprisonner ce *roi d'un été*. Horace Walpole ouvrit une souscription en sa faveur, et il put passer en liberté les derniers jours de sa vie. Il mourut en 1756, et ses restes reposent dans l'abbaye de Westminter. L'insurrection était trop bien combinée pour que la ruine des espérances qu'avait fait naître Théodore pût l'abattre; aussi les Génois, épuisés par la lutte, ne possédant plus sur la côte que quelques forteresses qui ne devaient pas tarder à leur échapper, envoyèrent au roi Louis XV une demande de secours. L'occasion s'offrait belle aux ministres français de jeter un peu de gloire sur ce règne qui avait éprouvé tant de revers, et, le 12 juillet 1737, un traité fut signé entre les deux puissances, qui garantissait à Gênes la possession de la Corse et promettait des secours pour la pacification de l'île. Les Corses, effrayés d'une aussi puissante intervention, envoyèrent à la cour un mémoire justificatif de leurs griefs et de leur conduite; et, sans en attendre l'effet, une consulte nationale décida que l'on soutiendrait la cause de la liberté envers et contre tous. Le 10 novembre 1737, cinq régiments français débarquent en Corse sous le commandement du comte de Boissieux, et, pour obéir aux termes du traité, le général français entame des négociations. Les Corses acceptent tout, sauf la domination génoise. C'était là précisément ce que la cour de France voulait obtenir; la négociation devenait donc inutile sur le fond; on la fit cependant traîner en longueur. La cause nationale commençait à souffrir de ces incertitudes, elle se désorganisait; une tentative de désarmement vint ranimer la lutte. Les Corses se portent aux avant-postes français, leur intiment l'ordre, s'ils sont amis des nationaux, de se retirer à Bastia. Les Français s'y refusent, ils sont attaqués et anéantis; le comte de Boissieux, qui était sorti de Bastia à ces nouvelles, est obligé d'y rentrer précipitamment. La mort du général français amena une suspension d'armes. Le marquis de Maillebois, son successeur, jeta le masque; il reprit les opérations, et, après des alternatives de succès et d'échecs de part et d'autre, moitié luttant, moitié parlementant, le général français réussit à faire accepter un édit de pacification. La guerre de succession, qui agitait alors l'Europe entière, obligea le roi Louis XV à rappeler ses troupes de Corse (1739). Elles y rentrèrent lorsque la cour de France, en présence des démarches de la Savoie et de l'Autriche, dut craindre que le fruit de sa première occupation lui échappât. Le marquis de Cursay fut mis à la tête de l'expédition. Nature franche et loyale, il sympathisa tout d'abord avec les Corses, qui acceptèrent sa médiation et lui donnèrent les plus grandes preuves de confiance. Ce n'était pas là ce qu'il fallait à Gênes; aussi n'eut-elle pas de repos qu'elle ne l'eût fait rappeler. Le premier acte des Génois, après le départ du marquis de Cursay, fut de faire assassiner le chef des insulaires, le valeureux Gaffori. Ce fut leur perte. A Gaffori succéda Pascal Paoli, le fils d'Hyacinthe (1755). Mais les insulaires étaient divisés en trois partis, et le général Paoli fut en butte, au début de sa carrière, à des hostilités soulevées par la famille Matra, et qui occupèrent tout d'abord son attention. Le dernier des Matra rejeté en Italie, Paoli donna à la Corse une organisation forte et puissante, qui lui permit de faire face aux orages qui se préparaient de toutes parts. Il pourvut à tout : l'armée, les finances, l'instruction publique, le commerce et l'agriculture, sous sa haute direction, prospérèrent en Corse. C'est l'époque la plus glorieuse de l'histoire de ce pays.

L'admiration était grande, en Europe, pour le général corse. Voltaire et Jean-Jacques Rousseau le comparent aux grands hommes de Plutarque. Frédéric le Grand lui envoie une épée d'honneur. Rien n'a manqué à sa gloire. Il chassa de son pays ceux qui l'opprimaient depuis tant de siècles; il tint en échec une des plus grandes puissances du continent, et celle-ci, débarrassée de ses rois, l'acclama plus tard comme l'apôtre et le martyr de la liberté. La France avait offert à Gênes sa médiation et ses secours moyennant une indemnité; les délais expirés, les Français mettent garnison dans les villes fortes. Gênes, ne pouvant empêcher l'occupation, cède la Corse à la France (15 mai 1768). Il est inutile de discuter le droit qu'avaient ces deux puissances de trafiquer ainsi de la liberté d'hommes qui ne leur appartenaient pas. Il n'est pas de pouvoir, même de droit divin, capable de résister à une pareille recherche, et l'humanité est obligée d'accepter la raison dernière du droit du plus fort. Malgré les finesses diplomatiques de M. de Choiseul, les proclamations aux Corses du marquis de Chauvelin et de M. de Marbeuf, quoique l'occupation française eût des adhérents, et parmi eux le comte de Buttafuoco, malgré tout cela, et fort de l'irritation que ce honteux marché et la perfide politique du cabinet français avaient éveillée en Corse, Paoli se prépare à la guerre. La fortune se déclara tout d'abord pour les patriotes; ceux-ci, sentant l'impossibilité de résister long-

temps, parlementaient tout en combattant; mais le ministre français avait à cœur de faire une conquête qui pût compenser les pertes nombreuses éprouvées par un gouvernement abandonné à des courtisanes, et le comte de Vaux débarque en Corse avec un renfort considérable.

Les insulaires, chassés de toutes parts, toujours battus, se réunirent dans les plaines de Ponte-Novo, pour une lutte suprême. Le combat fut long et terrible; la victoire resta aux Français (9 mai 1769). C'en était fait désormais de la cause de la liberté. Paoli quitte l'île et se réfugie en Angleterre. Trois mois plus tard naissait Napoléon Bonaparte.

Des lois spéciales furent introduites en Corse par le gouvernement de Louis XV. L'édit de juin 1768 créa un conseil supérieur, établi sur les mêmes bases que celui des colonies d'Amérique; mais l'administration française était loin de satisfaire le peuple conquis; c'était par la douceur qu'il fallait agir : on préféra la brutalité et les tortures.

Sous Louis XVI, le despotisme militaire s'exerça d'une manière aveugle et passionnée. Les commissaires du roi réunirent entre leurs mains toutes les branches de l'administration. Lors de la convocation des états généraux, la Corse envoya ses représentants : deux pour la noblesse, un pour le clergé et deux pour le tiers état. A la séance du 30 novembre 1789, Salicetti, un de ces derniers, demanda un décret déclarant que la Corse faisait partie de l'empire français; le décret fut rendu. Paoli crut le moment favorable pour rentrer en Corse; mais il était suspect au parti français qui s'y était formé; on le dénonça à la Convention nationale, à la barre de laquelle Barrère le fit appeler : c'était son arrêt de mort. Il prit les armes et réunit une assemblée générale qui décréta la dissolution des liens qui unissaient la Corse à la France. Vaincu de nouveau, il se réfugia sur un vaisseau anglais. En 1794, les Anglais étaient dans l'île : un vice-roi y fut envoyé et une constitution proclamée. Le vice-roi rencontra une résistance passive, qui permit d'attendre les secours que Bonaparte, au milieu de ses triomphes en Italie, envoya, en 1796, à son pays. La Corse fut réintégrée à la France; mais on ne crut pas encore son acquiescement bien solide, et un commissaire du Directoire exécutif y arriva chargé de pleins pouvoirs. Le régime militaire des premiers jours de l'occupation reparut. La Corse forma deux départements. En 1814, le despotisme du dernier commissaire, César Berthier, frère du prince de Neufchâtel, amena une insurrection à Bastia; on comprit que l'on avait fait fausse route en soumettant l'île à l'arbitraire de la haute police; la Restauration la supprima, mais sans oser donner à cette île l'organisation française. L'introduction du jury présenta surtout de grandes difficultés, on craignit de rendre les Corses juges de faits que leur caractère et les usages du pays faisaient en quelque sorte accepter; c'était une injure gratuite adressée aux jurés corses. Cette prévention ne disparut cependant que bien tard.

La Corse est maintenant française de cœur; il ne reste plus trace de ces nombreux partis laissés par des dominations successives; elle a trouvé, après bien des siècles de malheurs et de révolutions, le calme et la sécurité à l'ombre d'un grand nom. Elle a fourni à la patrie un brillant contingent de dévouements, de courage et de talent; elle en attend, non pas la juste appréciation de ce qu'elle a fait, — depuis longtemps cette justice lui a été rendue, — mais un peu du bien-être et de la prospérité agricole et commerciale vers lesquels la France court à grands pas. Jusqu'ici on a peu fait pour la Corse; c'est une dette qui grossit tous les jours; elle espère la voir acquitter bientôt.

La Corse n'est pas fertile en illustrations. Elle a donné naissance au grand citoyen Paoli, au maréchal Sebastiani, et à *l'autre*, que tout l'univers connaît. Par sa nature et son histoire, cette île ne devait produire ni des littérateurs, ni des savants, ni des artistes; mais à celui de nos départements qui lui reprocherait sa stérilité, la Corse pourrait répondre comme la lionne à la louve, qui lui montrait sa nombreuse progéniture : « Moi, je n'en fais qu'un, mais c'est un lion ! »

CORSE (cap), promontoire formant la pointe la plus septentrionale de l'île, par 43° de lat. N., et 7° 2' de long. E. Près de ce cap se trouve la petite île de Giraglia, qui porte un phare à feu tournant de 82 m. d'altitude et de 22 milles de portée.

CORSE, général américain, né en Virginie vers 1825. Il leva, dès le commencement de la guerre de la sécession, un régiment d'infanterie (17e de la Virginie) dont il fut nommé colonel, assista à la première bataille de Bull-Run (1861), servit ensuite jusqu'en 1863 dans le corps du général Longstreet, fut détaché de sa division et envoyé dans le voisinage de Newbern (Caroline du Nord), et revint, en 1864, participer, sous les ordres du général Beauregard, à la défense de Petersburg. C'est là qu'il fut promu brigadier général. Comme tous les officiers généraux confédérés, il est, depuis la conclusion de la guerre civile, rentré dans la vie privée.

CORSÉ, ÉE (kor-sé) part. passé du v. Corser. Qui a du corps, de la consistance, de la force : *Une étoffe bien* CORSÉE. *Du vin* CORSÉ. *Un cheval* CORSÉ.

— Pop. Vigoureux, nourri, plein d'énergie : *L'intrigue, que nous ne connaissons pas, doit être* CORSÉE, *comme celle d'un mélodrame de Pixérécourt.* (Balz.) *Il voulut les pièces compliquées, les intrigues savamment nouées, les effets de théâtre, les pièces* CORSÉES *en un mot.* (P. d'Ivoi.) ‖ Distingué, fameux, à quoi rien ne manque : *Un repas* CORSÉ. *Une maison* CORSÉE. *Ah ça! vous tâcherez que le déjeuner soit un peu* CORSÉ. (Scribe.)

— Revêtu d'un corset : *C'était un de ces hommes pincés,* CORSÉS, *busqués.* (Balz.) *Bientôt,* CORSÉE, *empanachée, gonflée d'orgueil et de joie, parut Mme Bonin donnant la main à son gendre.* (Mme A. Tastu.) ‖ Peu usité.

CORSECQUE, CORSÈQUE ou **CORSESQUE** s. f. (kor-sè-ke — rad. *Corse*, nom géogr.). Sorte de javeline dont le fer, large et long, était muni à la partie inférieure de deux saillies en forme de crochet, une de chaque côté : *La* CORSECQUE *était surtout en usage dans l'infanterie corse et dans l'infanterie italienne, pendant le* XVe *siècle et le commencement du* XVIe.

CORSELET s. m. (kor-se-lè — dimin. de *corset*). Art milit. Sorte de veste ou de gilet sans manches, en peau ou en étoffe, dont le devant est couvert, soit d'un plastron de fer, de bronze ou d'acier, soit de lames métalliques disposées horizontalement et articulées à recouvrement : *Le* CORSELET *paraît avoir été employé par tous les peuples guerriers, principalement pour les troupes à pied.* ‖ Nom donné sous Henri II aux piquiers et hallebardiers. ‖ *Corselet garni* ou *complet*, Armure du XVIe siècle à l'usage des piquiers, qui se composait du casque, du gorgerin, d'une cuirasse entière, c'est-à-dire ayant le dos et le plastron, et des tassettes.

— Cost. Petit corsage : *Cet élégant* CORSELET *en velours bleu de ciel, aussi joli que celui d'une demoiselle des eaux, enveloppait le corsage comme une guimpe.* (Balz.)

— Entom. Partie du thorax de certains insectes : *La mouche nettoie alternativement sa tête, son* CORSELET *et sa croupe.* (B. de St-P.) *Une certaine espèce de nécrophore a les ailes bariolées de jaune, et le bord antérieur de son* CORSELET *se trouve fourré d'une pèlerine de poil fauve.* (X. Marmier.)

> Je me fais du bonheur avec la moindre chose :
> D'une goutte d'eau claire où, sous un rayon pur,
> Se baigne un scarabée au *corselet* d'azur.
>
> TH. GAUTIER.

— Crust. Partie du corps de certains crustacés, analogue au corselet des insectes : *Le* CORSELET *d'un homard, d'une écrevisse.*

— Moll. Partie d'une coquille bivalve, sur laquelle se trouve le ligament, lorsqu'il est extérieur.

CORSEMBLEU (Mademoiselle DE), un des caprices de Voltaire, qui se trouva un moment mêlée à la vie intellectuelle et à la vie du cœur du grand écrivain. A ce double titre, elle nous intéresse, et, au lieu de la faire connaître par une simple esquisse, nous voudrions qu'il nous fût permis de donner d'elle un portrait en pied, un portrait fini où ne manquerait ni un ruban ni une mouche.

Mais, au contraire des écrivains d'aujourd'hui dont le moi est le héros de prédilection, de la vie duquel ils n'auraient garde d'oublier la plus petite, la plus insignifiante particularité, Voltaire, qui cependant aimait à provoquer le bruit, le scandale autour de son nom, n'a pas conté ses amours; il a pensé qu'il valait mieux garder pour soi les secrets du cœur, les secrets d'alcôve. Aussi ne savons-nous rien ou presque rien de ses romans avec Mlle Olympe du Noyer, avec la marquise de Rupelmonde, avec Adrienne Lecouvreur, avec Mme du Châtelet (en vérité, nous en oublions), presque rien non plus de l'épisode qui, au nom de Voltaire, a attaché celui de la Corsembleu pour le rendre immortel.

Exilé pour quelques couplets contre la duchesse de Berry improvisés sur le coin d'un guéridon chez le duc de Richelieu, ou chez le baron de Gortz, ou bien encore chez quelque ennemi du Régent, Voltaire était allé demander un asile au château du duc de Sully.

« Ce château, écrit Voltaire à Mme la marquise de Mimeure, est dans la plus belle situation du monde; il y a un bois magnifique dont tous les arbres sont découpés par des polissons ou des amants qui se sont amusés à écrire leurs noms sur l'écorce.

> A voir tant de chiffres tracés,
> Et tant de noms entrelacés,
> Il n'est pas malaisé de croire
> Qu'autrefois le beau Céladon
> A quitté les bords du Lignon
> Pour aller à Sully-sur-Loire.

C'est dans ce bois amoureux, qu'un soir, au détour d'une allée, Voltaire, qui cherchait un sujet de tragédie, rencontra Mlle de Corsembleu, un sujet d'idylle.

Qu'était Mlle de Corsembleu? d'où venait-elle? où allait-elle? Nous l'ignorons. Nous savons seulement qu'elle se montra, au promeneur solitaire, jeune, jolie, charmante, et qu'avec elle il s'oublia à causer bien longtemps.

Le lendemain, à la même heure, Voltaire revint au même lieu. Mlle de Corsembleu s'y trouvait déjà. Cette fois, plus longtemps encore ils s'attardèrent, car ils eurent à écrire leurs noms sur un arbre, sur deux, sur trois, au milieu de tous les autres noms, à entrelacer leurs chiffres au milieu des autres chiffres, à découper l'écorce des grands chênes ou des hêtres, non comme « les polissons, » mais comme « les amants. »

Le surlendemain, les deux amoureux parlèrent un peu moins des choses du cœur, — de leur cœur, — et un peu plus des choses de l'esprit, de poésie, de théâtre. Mlle de Corsembleu n'était pas seulement jeune et jolie, mais instruite aussi, enthousiaste, même romanesque. Toujours elle avait rêvé du monde des lettres, du monde des coulisses surtout. Et qui sait?... Mais non, nous ne voulons pas croire qu'ayant appris le séjour de l'auteur d'*Œdipe* au château de Sully elle l'avait cherché, elle était allée au-devant de lui. Quoi qu'il en soit, Voltaire se vit écouté, compris, et grand enfant et enthousiaste autant que son amante, il crut que l'amour venait, par un miracle, de créer tout d'une pièce une grande tragédienne.

Aussitôt le poëte s'isole de la joyeuse société du château de Sully; tandis que Chaulieu, La Fare, Chapelle,

> Ces voluptueux et ces sages,
> Qui, rimant, chantant, disputant,
> Sur les bords heureux de la Loire,
> Passaient l'automne et le printemps
> Moins à philosopher qu'à boire;

tandis que « l'on a des nuits blanches comme à Sceaux, » tandis que « l'on danse habillé de guenillons superbes, » Voltaire, retiré en son cabinet, ferme les oreilles au bruit que font les verres en se choquant, au bruit que fait la musique, aux éclats sonores des chansons, des rires, des baisers et, ayant pris la plume, il écrit *Artémire*.

Et tous les matins il s'en va dans le bois profond faire répéter à Mlle de Corsembleu, qui l'attend, les scènes que, pendant la nuit, il a faites, et de plus en plus, en écoutant la jeune fille, il croit au miracle, au miracle de l'amour. Plus tard, il pensera de même, et prenant ce dieu pour un grand maître en l'art théâtral, il dira à la Lecouvreur :

> « ... Moi, dit l'Amour, je ferai davantage,
> Je veux qu'elle aime. » A peine eut-il parlé
> Que dans l'instant vous devîntes parfaite;
> Sans aucun soin, sans étude, sans fard,
> Des passions vous fûtes l'interprète.
> Oh! de l'Amour, adorable sujette,
> N'oubliez pas le secret de votre art!

La tragédie d'*Artémire* est achevée : Voltaire en a écrit le dernier vers. Mlle de Corsembleu est prête; sans hésiter elle a dit son rôle. Il faut maintenant aller frapper à la porte du Théâtre-Français. Mais Voltaire est exilé. Aveuglé par l'amour, il n'hésite pas, pour rentrer en grâce, et à Paris, non pas à faire des excuses, il serait permis de le lui pardonner, mais à biffer sa signature, et il écrit au Régent :

> Philippe, quelquefois, sur une toile antique,
> Si ton œil pénétrant jette un regard critique,
> Par l'injure du temps le portrait effacé
> Ne cachera jamais la main qui l'a tracé;
> D'un choix judicieux dispensant la louange,
> Tu ne confondras point Vignon et Michel-Ange.
> Prince, il en est ainsi chez nous autres rimeurs :
> Et si tu connaissais mon esprit et mes mœurs,
> D'un peuple de rivaux l'adroite calomnie
> Me chargerait en vain de leur ignominie;
> Tu les démentirais, et je ne verrais plus [dus.
> Dans leurs crayons grossiers mes pinceaux confon-

Voltaire revint donc à Paris accompagné de Mlle de Corsembleu « et, dit M. Arsène Houssaye, le 15 février 1720, le beau Paris, le Paris lettré et curieux, fut appelé à voir ce qu'on appelait le miracle de l'amour. On annonçait tout à la fois un chef-d'œuvre et une grande actrice. Déjà on ne jurait que par la Corsembleu. »

Mais, sans doute parce qu'il s'était appliqué à écrire son nom et celui de sa maîtresse sur l'écorce des arbres de la forêt de Sully, Voltaire s'était un peu négligé en écrivant sa tragédie, et sa tragédie fut sifflée.

Sans doute aussi, tout occupé de l'amante, il avait oublié d'apprendre à cette amante son métier d'actrice, et l'actrice fut sifflée.

Voltaire, dit-on, qui aimait à jouer en personne son petit rôle dans chacune des pièces qu'il donnait au théâtre; qui, à la représentation d'*Œdipe*, avait porté la queue du grand prêtre, et durant celle d'*Oreste*, avait crié aux spectateurs : « Courage, Athéniens, c'est du Sophocle ! » Voltaire cette fois apostropha le parterre qui n'avait point assez d'esprit pour comprendre son œuvre, assez de goût pour applaudir sa maîtresse.

Mlle de Corsembleu, dit l'auteur que nous citions tout à l'heure, ne voulut pas prendre sa revanche. Elle repartit pour son pays, entraînant Voltaire, qui d'ailleurs ne se fit pas prier pour aller oublier dans la solitude de Sully cette mésaventure tragico-amoureuse. Il aimait mieux encore être exilé par le Régent que par le parterre du Théâtre-Français.

« Voltaire prit sa revanche; mais que devint Mlle de Corsembleu? Artémire se vengea-t-elle sur quelque gentillâtre de sa province, ou passa-t-elle ses jours attristés dans quelque couvent de filles repenties?

CORSÈQUE s. f. V. CORSECQUE.

CORSER v. a. ou tr. (kor-sé — rad. *corps*). Donner du corps, de la force, de l'étoffe, du ton à : *Il* CORSA *son roman dans une action plus forte et plus développée.* (Monit.) ‖ N'est guère usité qu'au participe passé. V. CORSÉ.

— Mettre un corset à : *Marie, dépêchez-vous de* CORSER *mademoiselle.* ‖ Peu usité.

Se corser v. pron. Se mettre un corset : *Elle est devenue si grosse qu'elle a de la peine à* SE CORSER. ‖ Peu usité.

CORSERON s. m. Pêch. V. CORCERON.

CORSESQUE s. f. V. CORSECQUE.

CORSET s. m. (kor-sè — de *Corset*, n. pr.). Hist. Nom donné, en 1790 et en 1791, aux assignats de 5 livres, du nom de l'employé des finances qui les signait alors.

CORSET s. m. (kor-sè — dimin. de *corps*). Cost. Corsage ordinairement baleiné, faisant le plus souvent partie du vêtement d'une femme, qui se porte sous les autres vêtements, et qui est destiné à lui serrer la taille : *Mettre, ôter son* CORSET. *Lacer son* CORSET. *Certains officiers de l'armée portent des* CORSETS. *Le* CORSET, *cet instrument de torture dans lequel on cadenasse les jeunes personnes dès l'âge le plus tendre...* (Serres.) *L'art de se suicider par le* CORSET *n'est pas aussi répandu qu'on le croit généralement.* (Réveillé-Parise.) *Le* CORSET *est un instrument de gêne inconnu en Orient.* (Th. Gaut.) *Puisque la mode est plus forte que la raison, portez des* CORSETS, *mais ne vous serrez pas.* (Boitard.)

> Moi je crois que son *corset*
> Lui rend la taille moins fine.
>
> BÉRANGER.

> Enfin la gourgandine est un riche *corset*,
> Entr'ouvert par devant à l'aide d'un lacet,
> Et comme il rend la taille et moins belle et moins fine,
> On a cru lui devoir le nom de gourgandine.
>
> LA FONTAINE.

‖ Corsage d'une cotte villageoise :

> Elle fait, sur son flanc qui ploie,
> Craquer son *corset* de satin.
>
> A. DE MUSSET.

> C'est la coquette
> Du village voisin,
> Qui m'offre une conquête
> En *corset* de basin.
>
> LA FONTAINE.

‖ *Corset à la paresseuse*, Corset lâche et sans baleines, que l'on portait sous l'Empire.

— Fig. Cause de gêne : *L'étiquette est un* CORSET *bien fait, mais gênant.* (A. d'Houdetot.)

— Chir. Espèce de bandage qui enveloppe la plus grande partie du tronc. ‖ *Corset-bandage*, Appareil destiné à rétablir la respiration chez les asphyxiés, à l'aide de la compression exercée sur la poitrine et l'abdomen.

— **Encycl.** Le *corset* n'est point, comme on le croit communément, d'invention moderne. Bien loin de là, et, pour en trouver l'origine, il faudrait remonter bien haut dans l'histoire de l'antiquité.

Décrivant la toilette que portait Junon quand elle voulut séduire Jupiter, Homère parle avec une certaine complaisance des deux ceintures qui dessinaient amoureusement la taille de la déesse : l'une bordée de franges d'or; l'autre, empruntée à Vénus, ornée de toutes les richesses que suggère au chantre de l'*Iliade* sa féconde imagination.

A Athènes et à Rome, de véritables *corsets* étaient employés pour dissimuler les défauts de la taille, car, dès cette époque, les jeunes filles étaient aussi désireuses de plaire qu'aujourd'hui : maintenant elles font des pèlerinages à Notre-Dame de Fourvières ou à la Salette pour obtenir la guérison de leurs infirmités; autrefois elles allaient prier Vénus de cacher ces imperfections aux yeux de leur amant.

Les ceintures que portaient les dames grecques et les dames romaines n'étaient pas seulement destinées à enserrer étroitement la taille, mais encore à soutenir les seins, à en augmenter le volume, à contenir l'abdomen ou à effacer l'épaule. Messaline, qui cherchait avant tout à faire saillir sa gorge, quand elle se rendait la nuit dans le quartier de Suburre, se faisait envelopper le buste nu d'un linge de fin lin, et, quand elle était complétement habillée, ses femmes retiraient cette sorte de chemisette, qui, en remontant, obligeait la gorge à s'épanouir dans toute son ampleur.

Sous le nom générique de *fasciæ mamillares* (bandelettes pour les seins), chacune de ces ceintures recevait une appellation distincte : c'était le *strophium*, le *tænia*, le *zona*.

Ainsi, à toutes les époques et chez tous les peuples policés et amateurs éclairés des plaisirs sensuels, le *nec plus ultra* de la beauté chez la plus belle moitié du genre humain a toujours exigé ces trois conditions : des hanches saillantes, une taille mince et une gorge volumineuse; mais surtout une taille svelte et une gorge proéminente, charmant contraste.

Au temps d'Auguste, on appelait *castula* un vêtement formé d'une écharpe assez serrée, à laquelle était attachée une espèce de cotte ou de jupon qui faisait saillir les hanches.

Nous sommes convaincu que les *fasciæ mamillares* avaient presque le même but que les *corsets* modernes, et ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que, pour les Grecs et les Romains, une taille fine et élancée était un signe de beauté, tandis que l'embonpoint était à leurs yeux presque une difformité. Martial raille les grosses femmes, et Ovide, énumérant les remèdes contre l'amour, a soin de placer en première ligne les tailles volumineuses. Aussi les femmes employaient-elles certains moyens pour obvier à ce grave défaut, et un médecin du commencement du IIIe siècle, Serenus Sammonicus, acquit une grande fortune en vendant un topique qui, assurait-il, avait la propriété de ramener la taille à des proportions raisonnables. Pour le